

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
<http://www.swisstribune.org/>

Monsieur Hugues HILTPOLD
Conseiller National
16 Rue Vautier
1227 Carrouge

Estavayer-le-Lac, le 5 juin 2018

http://www.swisstribune.org/doc/180605DE_HH.pdf

Faillite critique du système judiciaire / Votre participation à Temps Présent du 31 mai 2018

Cher Conseiller national,

L'émission¹ de Temps présent de jeudi dernier portait sur le thème citation :

« Une Suisse au-dessus de tout soupçon

En Suisse, entre intérêts bien compris et cas flagrants de trafic d'influence, voire de corruption, il existe une zone grise, légale mais pas très morale, faite de petits arrangements entre amis, de copinage, de favoritisme. Les administrations publiques doivent rester intraitables et transparentes, mais le sont-elles vraiment ? »

Fin de citation

Cette émission était présentée par Jean-Philippe CEPPI en faisant référence à un rapport de l'OCDE² sur la Suisse publié le 27 mars 2018. Ce dernier disait que citation :

« La Suisse peut mieux faire en matière de corruption, selon l'OCDE. »

De votre intervention lors de cette émission pour le scandale de l'AFC

Lors de cette émission, il y a le scandale de l'AFC avec le programme « insieme » qui a été pris comme exemple, et pour lequel les processus de la corruption ont été analysés.

Il y a eu le constat que la mauvaise gestion et la corruption allaient de paire.

On a appris que Urs Ursprung, directeur de l'AFC, soit l'homme qui n'avait : « rien vu, rien fait et rien dit » a été licencié et le responsable du service informatique condamné.

On a entendu Eric-Serge JEANNET, du contrôle fédéral des finances, qui disait qu'ils avaient été avertis par des lanceurs d'alertes, mais il a aussi souligné que citation :

« il y a des personnes qui ont une place trop importante, où elles peuvent prendre des décisions sans que les autres personnes puissent les contredire, ou les remettre en question »

¹ <https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/une-suisse-au-dessus-de-tout-soupon?id=9603979&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

² <http://www.rts.ch/info/economie/9442649-la-suisse-peut-mieux-faire-en-matiere-de-corruption-selon-l-ocde.html>

Vous êtes intervenus en tant que membre de la Commission de gestion du Conseil national qui ne pouvait que constater les dégâts. On vous a entendu donner :

« le Mea Culpa pour la Commission du contrôle de gestion et le Parlement qui n'ont rien vu »

Du constat qu'avec l'argent on peut tout faire grâce au copinage

Dans la même émission, il y a eu l'exemple du scandale de la construction d'une Villa à Pregny-Chambésy, portant atteinte au patrimoine. La manière, dont les autorisations de construire ont été obtenues par les riches propriétaires, a outré la population et la Municipalité. Il y a eu le constat de Philippe SCHWARM, Conseiller administratif de la commune, qui a conclu que :

« si on a du temps et de l'argent, tout est possible »

Des lanceurs d'alertes dont un journaliste qui n'ose plus parler

Toujours dans la même émission, il y a eu l'exemple du scandale de la fraude électorale à Porrentruy avec Pascal BEDIN qui avait reconnu être à l'origine de la fraude. Ici, le lanceur d'alerte, le journaliste Arnaud BÉDAT, a décrit les terribles représailles dont il a été objet pour avoir donné l'alerte. Il a conclu que :

« Il ne le referait jamais vu les représailles dont il a été l'objet »

De l'analyse du Professeur de Droit pénal URSULA CASSANI

Toujours dans la même émission, il y a eu Madame URSULA CASSANI qui a expliqué comment la corruption se définissait. Elle a notamment décrit les réseaux de club, de service militaire, etc., qui jouent un rôle important dans les cas de gestion déloyale et trafic d'influence qui précèdent les affaires de corruption

« Elle a souligné l'importance des lanceurs d'alertes qu'il faut protéger. »

De l'analyse du Procureur général de Genève, M. JOURNOT pour le traitement des alertes

On a entendu le Procureur JOURNOT qui a expliqué que la protection des lanceurs d'alertes ne permettait pas de mettre fin aux processus de corruption, car les procureurs ne savent pas comment traiter une alerte, il a fait le constat que :

« Il n'y a pas de stratégie pour traiter une alerte et que c'est le point faible »

En résumé, les reproches faits par l'OCDE dans son rapport à la Suisse sont bels et bien confirmés.

Par contre votre prise de position de Conseiller national, membre de la Commission de gestion, qui a fait le MEA CULPA pour le Parlement et les Commissions de surveillance du Parlement pour n'avoir pas été assez attentifs aux problèmes de corruption, me conduit à vous demander de réagir immédiatement suite au scandale de la faille critique du système judiciaire dont j'ai avisé les Commissions de gestion, il y a déjà 5 mois !

De la faille critique du système judiciaire

A fin janvier 2018, j'envoyais³ un rapport aux Commissions de gestion montrant comment des professionnels de la loi peuvent utiliser une faille critique du système judiciaire pour commettre des crimes en toute impunité.

Ce rapport mettait en cause des personnes encore plus importantes que celles décrites par Eric Serge JEANNET, du contrôle financier, pour lesquels il a dit, citation :

« il y a des personnes qui ont une place trop importante, où elles peuvent prendre des décisions sans que les autres personnes puissent les contredire, ou les remettre en question »

Pour l'architecte que vous êtes, Conseiller national, avec les Valeurs que vous avez présentées lors de l'émission Temps Présent en faisant votre MEA CULPA pour le Parlement et les Commissions de gestion, vous montrez que vous n'approuvez pas la corruption.

Dans l'exemple que j'ai envoyé aux Commissions de gestion, comme dans l'exemple traité par le journaliste Arnaud BÉDAT, ce ne sont pas les preuves de la corruption qui manquent puisqu'il y a même des enregistrements.

Je vous demande par conséquent de veiller à ce que les Commissions de gestion soient suffisamment attentives pour mettre fin à ce scandale, où :

« il y a des personnes qui ont une place trop importante, où elles peuvent prendre des décisions sans que les autres personnes puissent les contredire, ou les remettre en question »

Vous trouverez en annexe le dernier document⁴ que j'ai envoyé au Procureur général de la Confédération. Ce document montre que les Autorités suisses peuvent faire mieux pour que le 90 % de la population ne soit pas lésé par une élite minoritaire qui abuse de son pouvoir en toute impunité.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, cher Conseiller national, mes salutations cordiales.


Dr Denis ERNI

Je copie les journalistes Yannick TENET et Dominique WILLEMIN qui ont le courage de montrer comment des journalistes d'investigation, comme Arnaud BÉDAT, se font censurer lorsqu'ils veulent lancer des alertes.

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/180605DE_HH.pdf

³ http://www.swisstribune.org/doc/180212DE_CN.pdf

⁴ http://www.swisstribune.org/doc/180530DE_ML.pdf